

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept du mois de Juin, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à Vix, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

<p>CC VENDEE SEVRE AUTIZES 11/15</p>	<p>CHOLLET Joël MOREAU Yannick BORDET Bernard ROBIN Noël GELOT Jean-Marie POITIERS Dominique GUITON Jacky GUILLON Denis CHATAIGNE Jean-Louis CHEVALLIER Jean-Claude BAUDOUIIN Jacques</p>	<p>BENET DAMVIX LE MAZEAU LIEZ MAILLE RIVES D'AUTISE PUY DE SERRE ST HILAIRE DES LOGES ST SIGISMOND VIX XANTON CHASSENON</p>	
<p>CC SUD VENDÉE LITTORAL 07/14</p>	<p>LEGERON Joël CHARPENTIER Arnaud GUINOT Bertrand CAREIL Pierre BOURNEL Paul LANDAIS Jean-Marie DAVID Laëtitia</p>	<p>L'ILE D'ELLE LUCON MOREILLES STE GEMME LA PLAINE STE RADEGONDE DES NOYERS TRIAIZE VOUILLÉ LES MARAIS</p>	
<p>CC PAYS FONTENAY VENDÉE 10/22</p>	<p>GATINEAU Dominique BOULARD Stéphane VERGNAUD Benjamin MAROT Roger BOBINEAU Joël RIDEAUD Daniel SAVINEAU Michel POUZET Michel RAGUIN Pierrette BAUDRY Yves</p>	<p>AUCHAY SUR VENDEE DOIX LES FONTAINES FONTENAY LE COMTE LONGEVES MERVENT MONTREUIL PISSOTTE ST MARTIN DE FRAIGNEAU ST MICHEL LE CLOUCQ SERIGNE</p>	
<p>CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 01/10</p>	<p>BECOT Pascal</p>	<p>ST SULPICE EN PAREDS</p>	
<p>Total délégués présents : 29/64</p>			
<p>POUVOIRS</p>	<p>GRELIER Alain LANDAIS Bernard GANDRIEU James LAMY Judicaël GUIGNARD Gérard ARNAUDEAU Jean-Marie HERNANDEZ Philippe GUENION Christian</p>	<p>FAYMOREAU CHAMPAGNE LES MARAIS STE PEXINE LA TAILLEE BOURNEAU FOUSSAIS PAYRE ST MARTIN DES FONTAINES ST MAURICE DES NOUES</p>	<p>à M. CHOLLET Joël à M. BOURNEL Paul à M. CHARPENTIER Arnaud à Mme DAVID Laetitia à M. GATINEAU Dominique à M. BOULARD Stéphane à M. BAUDRY Yves à M. BECOT Pascal</p>
<p>Total représentés : 08/64</p>			
<p>Total présents et représentés : 37/64</p>			

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : CTEau des Marais Mouillés de la Sèvre Niortaise et du Mignon - DELIB N°54/CS 17 JUIN 2024

Conformément à l'année 2 du programme pluriannuel et à la délibération n°36 du 25 mars 2024, le SmVSA va engager différents travaux :

- Curage / élagage sur le canal du Contreboth (commune de Vix), ainsi que sur certaines conches empruntées par la batellerie sur la commune du Mazeau (2.6km) : sur proposition de la Commission d'Attribution des Offres du 05 mai 2024, il est proposé de retenir l'**Entreprise DESCHAMP TPAF pour 28 314 € TTC** (estimation de base : 35 000 € TTC) ;
- La restauration de la continuité écologique avec le remplacement du passage busé du Grand Port à Damvix sera présentée à la CAO du 10/06/2024. Le résultat sera présenté en séance.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Comité Syndical :

- Accepte les propositions de la CAO et décide de retenir :
 - Curage du Contreboth et Vieux Bief : DESCHAMP TPAF pour 28 314 € TTC
 - Restauration de la continuité écologique avec le remplacement du passage busé du Grand Port à Damvix : RINEAU TP pour 42 540 € HT
- Autorise le Président à signer les pièces du marché et la convention avec la commune de Damvix et la Fédération de pêche de la Vendée

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,
Arnaud CHARPENTIER